



PERSONNELS AESH (AVS et AED)

**Métier et reconnaissance professionnelle des AESH,
c'est tout de suite !**



***A l'appel des organisations syndicales des Bouches du Rhône
SNUipp, FNEC FP FO, CGT Educ action, SUD Education, SGEN CFDT***

RASSEMBLEMENT INTERSYNDICAL DEPARTEMENTAL

MERCREDI 6 FEVRIER A 14H devant la DSDEN 13

(Bd Charles Nedelec)

Une audience a été demandée à l'IA-DASEN pour recevoir une délégation

Signez massivement la pétition en PJ ou en ligne → ICI

Réunissez-vous dans vos écoles et établissez votre cahier de revendications

Faites les remonter au syndicat !

APPEL NATIONAL



Métier et reconnaissance professionnelle des AESH, c'est tout de suite !

Le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées ont lancé en octobre une concertation sur l'école inclusive dont un pan concerne l'avenir du métier d'accompagnant.

Les premières pistes lancées pour les accompagnants des élèves en situation de handicap sont loin de correspondre aux attentes de milliers de ces personnels précaires qui subissent de plein fouet des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés, des salaires bas, une absence de reconnaissance professionnelle, qui les conduisent souvent à renoncer à leur emploi.

C'est pourquoi nous sommes dans l'attente de mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école.

Cela passe par :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- la création d'un véritable statut pour les AESH ;
- des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Nous appelons d'ores et déjà à une mobilisation nationale unitaire le mercredi 6 février avant les arbitrages ministériels.

Localement nous appelons les AESH à se réunir pour débattre ensemble et à se rassembler devant les DSDEN, rectorats et préfectures pour porter leurs légitimes revendications.

Paris, le 23 janvier 2019



Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :
Pour cette nouvelle année, faites un choix utile et réfléchi :
Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 !

Carte 2019 (janvier à décembre) au taris spécial de 42€ [>ICI<](#)

Mes avantages :

- 1/** Paiement fractionné en plusieurs chèques (jusqu'à 10)
 - 2/** Paiement par virement bancaire (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin d'adhésion)
 - 3/** 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.
 - 4/** Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)
- Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 2 à 3 euros par mois (toutes déductions faites) !!!**

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org